034-253401830-20160622-11606201601-DE

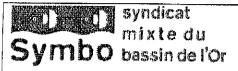
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication du:.....

u affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 1-06-2016 Objet : Décision Modificative N°1

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Aggiomération de Pays de l'Or			SULLMANTS
	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	THE ROLL OF EASIER STORES
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de	Indiana Cip Ali		
Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
Communes du Pays de Lunel	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
gglomération de Iontpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
er e	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
épartement de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE		Michael DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Président informe le Comité Syndical qu'au vu des dépenses d'investissement à engager : logiciels comptables et climatiseurs, dépenses non prévues au Budget Primitif 2016, il convient de modifier le budget primitif 2016 et de prendre une décision modificative N°1.

Il convient d'approvisionner les articles 2183 de 3 900€ supplémentaires, pour l'achat de logiciels, ce qui portera à 5 400 € le montant affecté à l'article 2183 au lieu de 1 500€ initialement prévus dans le Budget Primitif.

Il convient d'affecter les 1 000€ prévus à l'article 2184 achat de mobilier, à l'article 2183. Aucune dépense en 2184 ne sera réalisée au cours de l'exercice 2016.

Il convient d'approvisionner les articles 2188 de 1 730€ supplémentaires, pour l'achat de climatiseurs, ce qui portera à 5 606.38 € le montant affecté à l'article 2184 au lieu de 3 876.38€ prévus dans le Budget Primitif.

Ce qui amène à provisionner les dépenses d'investissement 2016 de 4 630 € supplémentaires.

Afin d'équilibrer le budget d'investissement, un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 4 630 € sera fait.

Le montant du virement de la section fonctionnement vers la section d'investissement est de 4 630 €.

Le Président propose de procéder aux modifications suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°1

	Dépenses		Recettes
Section Investissement			
2183 matériel de bureau et	+ 3 900.00	021 virement de la section de	+ 4 630.00
informatique		fonctionnement	
2188 autres immobilisations	+ 1 730.00		
2184 mobilier	- 1 000.00		
TOTAL SECTION	+ 4 630.00		
INVESTISSEMENT			
Section Fonctionnement			
60632 fourniture petit matériel	- 1 000.00		
6156 maintenance	- 1 000.00		
6231 annonces et insertions	- 1 300.00		
6288 divers services extérieurs	- 1 330,00		
023 Virement à la section d'investissement	= + 46300.00		

Le Comité Syndical vote à l'unanimité la décision modificative N° 1.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Le Président,

du AT MIXTE

30, chemin de Meries

034-253401830-20160622-11606201602-DE

Accusé certifié exécutoire

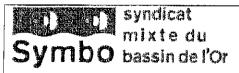
Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication du :....

ou

affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 2-06-2016

Objet : Demande de subventions pour l'achat de matériel de sensibilisation ,dans le cadre du « zéro phyto »

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or	I		
	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	Michel EAZERGES Fresont
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de			
Communes du	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Grand Pic St Loup Communauté de	Jean Paul ROGER	Duácant	Angele CENINAY
Communaute de	Hervé DIEULEFES	Présent Procuration à Mr	Angelo GENNAÏ Joëlle RUIVO
Pays de Lunel		Pellet	Joene Kotao
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Département de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
l'Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Depuis 2012, le Symbo accompagne les collectivités tant d'un point de vue technique que du point de vue de la communication, afin de généraliser cette démarche à l'ensemble des communes du bassin versant. Aujourd'hui, sur les 32 communes, seules 4 communes n'ont pas encore engagé une telle démarche : 10 communes sont en gestion « Zéro phyto » (dont 4 dotées d'un Papph), 9 communes sont en transition progressive vers le 0 phyto (dont 5 via un Papph) et 8 communes vont démarrer cette transition (étude réalisée en 2016) pour parvenir en 2017 à une bonne gestion 0 phyto, comme demandé par la loi Labbé.

Le Comité Syndical a exprimé le souhait de développer la sensibilisation du citoyen et a décidé de recruter un service civique. L'équipe technique a monté le dossier, aujourd'hui en cours d'instruction sur les mois de mai et juin, nécessaire à ce recrutement.

Il est donc demandé au Comité Syndical de délibérer en faveur d'une demande d'aide pour l'achat du matériel « Zéro Phyto », soit une dépense de 3000 € auprès de divers organismes. Cette dépense qui se traduira par l'achat de ; chasubles, stickers pour coller sur le matériel des collectivités, flyers..., dans le cadre des fonctions du volontaire en service civique.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité les demandes d'aide financières pour ce projet.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL.

034-253401830-20160622-11606201603-DE

Accusé certifié exécutoire

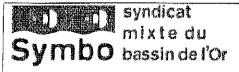
Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication du:

ou

affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 3-06-2016

Objet: Projet de film cofinancé par le SYMBO et le SIATEO

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or			C TO A BANK CAL T A DE
- ·· , - · · ·	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de Communes du	Inggree CD ALC	Dudanak	P.I. ANTONING
Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
Communes du Pays de Lunei	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
gglomération de Iontpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
-	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
2	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Pépartement de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michael DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

La restauration des cours d'eau est une des actions « phare » du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or. Notre bassin versant est d'ailleurs considéré comme précurseur au niveau départemental.

Afin de valoriser le programme de travaux de restauration porté par le SIATEO dans le cadre du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or, il est proposé de réaliser un film sous la forme d'une comaîtrise d'ouvrage Symbo – SIATEO. Elle pourrait s'inscrire dans l'action D1-31 du contrat prévu à cet effet : « sensibiliser le grand public et les acteurs locaux aux enjeux de conservation et de restauration des cours d'eau ».

La présente prestation consisterait à couvrir l'opération de restauration de la Viredonne, du Dardaillon et éventuellement du Salaison (en fonction du calendrier d'avancement du projet) avant, pendant et après travaux, par la réalisation de petits films d'actualités (2-3 min) et d'un film final d'environ 10 minutes. Pour cela, il conviendrait de pouvoir démarrer le film dès que possible. Ce film serait complémentaire au film déjà réalisé par le Symbo en 2014 « Cours d'eau et zones humides en Or » en prenant une optique opérationnelle et en donnant la parole aux acteurs locaux concernés.

Le coût envisagé est de 20 000 €. Une demande de financement sera adressée selon le tableau de financement suivant :

DEPENSES	PREVISIONNELLES	RECETTES PREVIS	SIONNELLES	
Maitrise d'ou	ıvrage 20 000 €	- Agence de l'Eau - Autres financeurs - Autofinancement	10 000 € (50%) 6 000 € (30%) 4 000 € (20%)	
Total	20 000 € T.T.C.	Total	20 000 € T.T.C.	

Le Président demande au Comité Syndical de délibérer en faveur de ce cofinancement, des demandes de subvention et de l'autoriser à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité ce projet, les demandes d'aide financières et autorisations au Président.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL.

034-253401830-20160622-11606201604-DE

Accusé certifié exécutoire

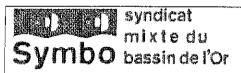
Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication du:....

ou

affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 4-06-2016

Objet : Cession gratuite par le Conseil départemental 34, d'un courantomètre et convention avec le SyBLE

DELEGUES Agglomération du	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	Michel LAZERGES Fresent
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Present
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de		·	
Communes du	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Grand Pic St Loup	Jean Paul ROGER	D /	AI CDDIAY
Communauté de Communes du	Hervé DIEULEFES	Présent Procuration à Mr	Angelo GENNAÏ Joëlle RUIVO
Pays de Lunel		Pellet	Joene Kulvu
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Département de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
'Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michael DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Symbo avec l'aide du SIATEO a lancé en 2014 une action sur le suivi des débits des principaux cours d'eau du bassin versant. Cette opération a différents objectifs :

- Acquérir une meilleure connaissance globale de nos cours d'eau : fonctionnement, étiages...
- Connaître la quantité d'eau douce qui arrive à l'étang et à quelle période (hydrologie).
- A terme, exploiter ces données dans d'autres projets, tels que l'estimation des flux de contaminants parvenant à la lagune.

Le Conseil départemental prêtait jusqu'à présent gracieusement au Symbo le matériel de mesure pour le relevé mensuel des débits sur 8 stations (Salaison, Cadoule, Aigues vives, Bérange, Viredonne, Dardaillon Est et Ouest). Il propose de lui donner gratuitement ce courantomètre s'il s'engage à le partager avec le SYBLE.

Une convention de partenariat sera alors établie entre les deux Syndicats afin d'en établir essentiellement les modalités de prêt et d'entretien, voire de réparation.

Il est proposé de pouvoir accepter ce don de matériel, de provisionner une enveloppe dédiée à l'entretien et à la maintenance de ce matériel qui pourrait être à mutualiser avec le SYBLE et d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité en faveur de ce projet et autorise le Président à signer la convention et tout autre document se rapportant à ce dossier..

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Claude BARRAL.

Le Président

034-253401830-20160622-11606201605-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Préfecture le :

du:....

publication ou

affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 5-06-2016

Objet : Renouvellement et mise à jour du partenariat avec la Chambre d'Agriculture

DELEGUES Agglomération du Pays de l'Or	TITULAIRES	-	SUPPLEANTS
rays up 1 Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	MICHOL DAZEROEG LICSON
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de Communes du	Incress CD ALL		
Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
Communes du Pays de Lunel	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présen
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Département de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
'Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michael DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Le Symbo et la Chambre avaient établi une convention cadre de partenariat signée en mai 2013. Prévue initialement sur une durée de 3 ans avec renouvellement annuel par tacite reconduction, cette convention mériterait d'être mise à jour du fait de la mise en œuvre opérationnelle des programmes (Contrat, Papi, Paec...) sur ce territoire.

En effet, la Chambre d'agriculture est l'un des signataires du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or (signé le 1er juillet 2015), en tan que maitre d'ouvrage majeur de ce programme. Les opérations portées par la Chambre d'Agriculture s'inscrivent dans les objectifs de gestion de l'eau et de la biodiversité sur ce territoire.

La précédente convention de partenariat a permis de mener un travail conjoint pour structurer l'action à mener sur le Bassin de l'Or et l'établissement d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique commun.

La nouvelle version de la convention cadre reprend cette structuration pour organiser la mise en œuvre des actions aujourd'hui prévues sur le territoire et pour mobiliser les financements (Feader ouvert sur 2016).

Le Comité Syndical vote à l'unanimité cette convention et autorise le Président à signer tout document s'y rapportant..

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

034-253401830-20160622-11606201606-DE

Accusé certifié exécutoire

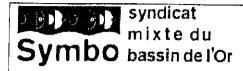
Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication

ou affichage

du:.....



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 6-06-2016

Objet : Demande de subventions pour l'achat de climatiseurs

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or			SUFFLEANIS
•	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de Communes du	Incomes CD ATT	T) /	
Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
Communes du Pays de Lunel	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Département de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Les deux climatiseurs situés dans les bureaux du Symbo sont défectueux.

L'achat de ces climatiseurs s'inscrit dans une dépense d'investissement pour un coût de : 4 080 € T.T.C.

Il est proposé au Comité Syndical de faire des demandes de subventions d'investissement, auprès des différents partenaires, pour ces achats.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité les demandes d'aide financières pour ce projet.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL.

034-253401830-20160622-11606201607-DE

Accusé certifié exécutoire

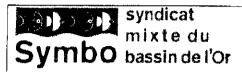
Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication du:.....

ou

affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 7-06-2016

Objet : Demande de subventions pour l'achat de logiciels comptables

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération du Pays de l'Or			
	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	Michel LAZERGES Present
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de			
Communes du	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Grand Pic St Loup	Jean Paul ROGER	D. C	1 COTON IN T 4 T
Communauté de Communes du	Hervé DIEULEFES	Présent Procuration à Mr	Angelo GENNAÏ Joëlle RUIVO
Pays de Lunel	TICIVE DIEUDEFES	Procuration a Mr	JOURG KULVU
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
agglomération de Aontpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Amaud MOYNIER
épartement de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE		Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

La société J.V.S.n'assurant plus au 1^{er} janvier 2017 la maintenance des logiciels comptables dont est équipé le Symbo depuis une dizaine d'années, l'achat de nouveaux logiciels est nécessaire.

L'achat de ces logiciels s'inscrit dans une dépense d'investissement pour un coût de : 5 388 € T.T.C.

Il est proposé au Comité Syndical de faire des demandes de subventions d'investissement, auprès des différents partenaires, pour ces achats.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité les demandes d'aide financières pour ce projet.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Le Président,

Claude BARRAL.

034-253401830-20160622-11606201608-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication du:....

ou

affichage



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 8-06-2016

Objet : Nouvelle composition du Comité Syndical du Symbo

DELEGUES	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Agglomération de	ı		
Pays de l'Or	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	D(ANDEDO
	Joene JEHIN VIONAUD	T TOSCILLO	Rogé ANDREO Michel LAZERGES Présent
	Roger MONTIEL	Présent	Michel EAZERGES 1 1656H
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr	Jacques HELSEN Présent
	Domest CANIDENIC	Lazerges	W. I. I
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de		2001	
Communes du	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Grand Pic St Loup			
Communauté de	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
Communes du Pays de Lunel	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
Montpellier	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à	J. RAYMOND
	5 TOTAL 2000 17221000 (414121)	Mme Jenin V.	J. KAT WOLYD
	Stéphanie JANIN	Procuration à	P. KRZYZANSKI
		Mme Boulbes G	
	Jackie BOULBES	Présente	Pierre BONNAL
	GALABRUN Jean Pierre RICO	A to a second	
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
Département de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
l'Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michaël DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibenc	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Lors de sa séance ordinaire du 24 février 2016, Montpellier Méditerranée Métropole, a délibéré en faveur de Mr Joël RAYMOND, élu en qualité de représentant suppléant au sein du Symbo, en remplacement de Mme PHOUTTHASANG.

Le comité syndical du Symbo se compose dorénavant comme suit :

Collectivités	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Agglomération du Pays de l'Or	Roger MONTIEL	Rogé ANDREO
	Bernard GANIBENC	Michel LAZERGES
	Joëlle JENIN VIGNAUD	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Jacques HELSEN
	Claude DUCHESNE	Fabrice PECQUEUR
	Alain HUGUES	Alain ROBERT
Communauté de Communes du	Jacques GRAU	Pierre ANTOINE
Grand Pic Saint Loup	-	
Communauté de Communes du	Jean Paul ROGER	Angelo GENNAÏ
Pays de Lunel	Hervé DIEULEFES	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Christophe CALVET
	Frédérique DOMERGUE	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Marie De OLIVEIRA
Montpellier Méditerranée	René REVOL	Gilbert PASTOR
Métropole	Laurent JAOUL	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Joël RAYMOND
į	Jean Pierre RICO	Pascal KRZYZANSKI
	Stéphanie JANNIN	Pierre BONNAL
	Jackie GALABRUN BOULBES	Arnaud MOYNIER
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	Brice BONNEFOUX
	Renaud CALVAT	Michaël DELAFOSSE
	Yvon PELLET	Gabrielle HENRY
	Véronique CALUEBA RIZZOLO	Cyril MEUNIER
	Marie Thérèse BRUGUIERE	Jacques RIGAUD
	Dominique NURIT	Claudine VASSAS MEJRI

Le Comité syndical du Symbo prend acte de sa nouvelle composition.

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Claude BARRAL.

Le Président

STATE (OAT MIXTE du L. Build de L'OR 130, enclain de Merles 34400 LUNEL 034-253401830-20160622-11606201609-DE

Accusé certifié exécutoire

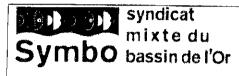
Réception par le préfet : 22/06/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Et publication

ou affichage

du:....



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'Or

Séance du 16 juin 2016 à Lunel DELIBERATION n° 9-06-2016

Objet : Demande de subvention auprès de l'Europe pour l'étude hydraulique globale du bassin versant

DELEGUES Agglomération du	TITULAIRES		SUPPLEANTS
Pays de l'Or			•
	Joëlle JENIN VIGNAUD	Présente	Rogé ANDREO
	Roger MONTIEL	Présent	Michel LAZERGES Présent
	Alain HUGUES	Absent	Alain FOUCARAN
	René CHALOT	Procuration à Mr Lazerges	Jacques HELSEN Présent
	Bernard GANIBENC	Présent	Fabrice PECQUEUR
	Claude DUCHESNE	Procuration à Mr Barral	Christian ROBERT
Communauté de			
Communes du Grand Pic St Loup	Jacques GRAU	Présent	Pierre ANTOINE
Communauté de	Jean Paul ROGER	Présent	Angelo GENNAÏ
Communes du Pays de Lunel	Hervé DIEULEFES	Procuration à Mr Pellet	Joëlle RUIVO
	Jean Michel ROUX	Procuration à Mr Calvet	Christophe CALVET Présent
	Frédérique DOMERGUE	Présente	Laurent GRASSET
	Erick JUDE	Présent	Jean Maurice MARTIN
	Fabrice FENOY	Présent	Marie De OLIVEIRA
Agglomération de Montpellier	René REVOL	Procuration Mme Bruguiére	Gilbert PASTOR
	Laurent JAOUL	Absent excusé	Pierre DUDIEUZERE
	Jean Luc MEISSONNIER	Procuration à Mme Jenin V.	J. RAYMOND
	Stéphanie JANIN	Procuration à Mme Boulbes G	P. KRZYZANSKI
	Jackie BOULBES GALABRUN	Présente	Pierre BONNAL
	Jean Pierre RICO	Absent	Arnaud MOYNIER
épartement de	Claude BARRAL	Présent	Brice BONNEFOUX
Hérault	Marie Thérèse BRUGUIERE	Présente	Michael DELAFOSSE
	Dominique NURIT	Procuration à Mr Fenoy	Gabrielle HENRY
	Yvon PELLET	Présent	Jacques RIGAUD
	Renaud CALVAT	Procuration à Mr Ganibene	Claudine VASSAS MEJRI
	Véronique CALUEBA R.	Absente	Cyril MEUNIER

Lors de sa séance du 27 mars 2013, le Comité Syndical du Symbo a approuvé à l'unanimité le projet de PAPI d'intention du bassin versant de l'Etang de l'Or à mettre en œuvre par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or.

Dans ce cadre et par délibération N°7-10-2013 du 23 octobre 2013, le Comité Syndical a approuvé le lancement de l'étude hydraulique globale du bassin versant qui constitue l'action phare de ce programme pour un coût prévisionnel de l'opération évalué à 420 000 € TTC.

Afin de mener à bien ce projet, le Symbo a sollicité et obtenu depuis 2014 des subventions auprès de l'Etat et de la Région.

Les règles d'attribution des financements publics et des subventions européennes ayant évolué depuis 2014, il convient désormais de modifier le plan de financement comme suit et de solliciter une subvention auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER 2014-2020, selon le plan de financement définitif suivant :

PLAN DE FINANCEMENT DEFINITIF

DEPENSES PREVISIONNELLES	RECETTES PREVISIONNELLES	
	- Etat = 210 000 €	soit 50%
Prestation = 420 000 € TTC	- Région Languedoc Roussillon = 84 000 €	soit 20%
	- Union Européenne (FEDER)= 42 000 €	soit 10%
	- Autofinancement = 84 000 €	soit 20%
Total 420 000 €	Total 420 000 €	

Il vous est proposé de délibérer en faveur de cette demande de subvention et d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à la sollicitation de ces aides.

Le Comité Syndical vote à l'unanimité la demande d'aide financières pour ce projet et autorise le . Président à signer tout document s'y rapportant..

Fait et délibéré à Lunel, le 16 juin 2016.

Pour extrait conforme.

Claude BARRAL.

Le Président,